

40

DISCOVRS DE LA HIERARCHIE, ET DES MŒVRS DE L'EGLISE,

Prononcé le Mercredy huitiéme Octobre 1664.
En l'Eglise Saint Loüis dans l'Isle, en presence
de Monsieur le Recteur, & des quatre Facul-
tez assemblées Processionnellement.

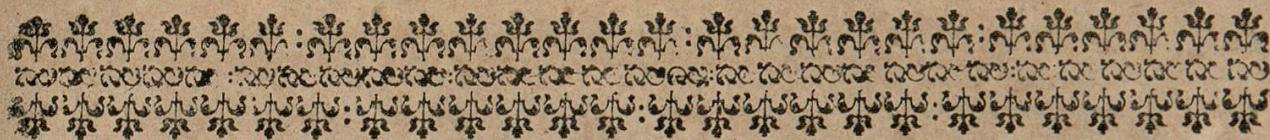
Par M. Loüis Marais, Prestre, Docteur en Theologie
de la Faculté de Paris.



A PARIS,
Chez GUILLOME DESPREZ, rue Saint Jacques,
à Saint Prosper.

M. D.C. LXV.
AVEC PERMISSION.

Bullock 42



AV LECTE VR.

DE n'aurois jamais pensé à mettre ce petit Discours en lumiere, si je n'y avois esté engagé par plusieurs personnes ausquelles je n'ay pu le refuser. Je sçay bien le danger qu'il y a de s'exposer ainsi à la critique des Scavans, & qu'il faudroit avoir une reputation bien mieux établie que je n'ay pas, pour donner quelque credit aux Ouvrages qu'on veut mettre au jour. Je ne pretens pas aussy par là m'eriger en Autheur; je laisse cela aux personnes consommées en science; ce n'est simplement qu'un Sermon que j'ay presché en presence de M^r le Recteur, & de toute l'Université assemblée, qui m'ont témoigné souhaitter que je le donnasse au public. J'ay esté assez heureux pour qu'il ayt été bien receu de cette auguste Compagnie, & qu'il ayt eu l'approbation generale de tous ceux qui l'ont entendu: Je pense que cela suffit pour m' exempter de blasme, & pour me mettre à couvert de toutes les censures. Si vous voulez sçavoir les raisons pour lesquelles on a voulu que je le donnasse au public, les voicy. ça esté premierement pour fermer la bouche aux Heretiques, qui ne craignent pas d'attribuer à tout le Corps de l'Eglise les erreurs & les égaremens de quelques, particuliers sur le sujet de la Hierarchie & de la Morale Chrétienne, comme si c'estoient en effet ses veritables sentimens, & par ce moyen leur oster tous les vains pretextes dont ils ont ac-

coutumé de couvrir leur opiniaſtreté à demeurer dans leur ſéparation. 2. Pour faire connoiſtre à tout le monde que la Faculté de Théologie de Paris, ne s'est iamais départie de ſon ancienne Doctrine, contre la calomnie de quelques personnes ignorantes ou malicieuses, qui luy ont osé reprocher dans ces derniers temps de s'estre laiſſé corrompre par la nouveauté. 3. Afin que cela ſerve de témoignage & de monument authentique à la posterité, pour faire voir combien les Docteurs de Paris ont touſiours eſté conſtant à garder l'uniformité d'un meſme langage; & que quand il s'eſt éleue, ou des corrupteurs de la Morale Chrétienne, ou des ennemis pour combattre la Hierarchie de l'Eglise, les libertez de l'Eglise Gallicane, les droits du Roy & du Royaume, avec quel courage & quelle vigueur ils ont touſiours ſignalé leur Zèle pour la défense de l'un & de l'autre. Enſin pour donner au peuple une idée de l'Eglise; afin qu'eſtant instruit de ces hautes veritez, il puiffe rejetter plus facilement toutes les impressions étrangères qu'on luy pourroit donner touchant la Hierarchie & les Mœurs de l'Eglise. En tout cecy Dieu m'eſt temoin que ie n'ay point eu d'autre veue que l'interest de fa gloire, la défense de la vérité, l'honneur de l'Eglise, & le ſalut des ames. Que ſi vous voulez eſtre pleinement instruit ſur les matières de la Hierarchie de l'Eglise, voyez les Notes qu'on a faites fur la Censure des Théologiens de Paris, contre le livre de IACQVES DE VERNANT. C'eſt un Ouvrage achevé, où vous pourrez voir plus au long ce que l'antiquité a touſiours creu dans toute la Tradition,
Adieu.



DISCOVRS DE LA
HIERARCHIE,
ET DES MŒVRS
DE L'EGLISE.

Ascendens Iesus naviculam, transfretavit, Matth. 9.

LE miracle de la delivrance des possedez, & la nouvelle de ces animaux qui s'estoient precipitez dans la Mer, étonnerent si fort les Habitans de Gerasa, & leur donnerent tant de terreur, que ne pouvant souffrir l'éclat d'une si grande Sainteté, & d'une puissance si extraordinaire, à laquelle toutes les Creatures obeïssoient sans resistance, ils deputerent vers le Fils de Dieu pour le prier de passer outre, & de ne point entrer dans leur ville, de peur qu'il ne leur arrivât peut-être quelque plus grand mal. I E S U S - C H R I S T qui vouloit enseigner à ses Apôtres que la Religion ne se devoit point introduire

par la force ny par la violence , & que la Loy qu'il ve-
noit enseigner estoit une loy d'amour , & non pas une
loy de contrainte , abandonna cette ville malheureuse
& remontant dans la nasselle passa la mer de Genesa-
reth pour s'en retourner à Capharnaüm , que l'Evan-
gelist appelle sa ville , parce que c'estoit en effet le
lieu le plus ordinaire de sa demeure & le theatre où
il faisoit plus de miracles . Là on luy presenta un pa-
ralytique , qu'il guerit après luy avoir pardonné ses pe-
chez . Voyla en peu de mots qu'elle est l'histoire de nô-
tre Evangile , rapporté par S. Mathieu au Chap. 9.

Cét Evangile , mes Freres , est si plein de mysteres &
d'instructions , qu'il n'y a presque point de parole qui
ne pust nous fournir un sujet fort ample de nous entre-
tenir : Mais comme c'est aujourd'huy la coutume des
Predicateurs de se resserrer dans de certaines bornes ,
soûfrez que pour répondre au dessein que ie me suis
proposé , ie m'arreste particulierement aux paroles que
i'ay prises pour mon texte : *Ascendens Jesus naviculam ,*
transfretavit : Jesus montant dans la nasselle passa la mer.

Creator omnium Deus, post quam se propter nos nostrā angustavit in carne cœpit habere humanam p̄triam, &c. Hem. 50. Saint Pierre Chrysologue nous dit que cette nasselle
est l'Humanité sainte du Fils de Dieu , dans laquelle la
Divinité s'est comme renfermée pour se revêtir de nos
foiblesses .

Saint Augustin dans le second Traité qu'il a fait
sur l'Evangile de saint Iean , dit que c'est la *Croix de*
I E S V S - C H R I S T , sur laquelle il faut que nous mon-
tions après luy , si nous voulons enfin arriver heureu-
sement au port de l'Eternité .

Vt ergo esset & quā iremus, v-
nit inde a quem ire volebamus. Et quid fecit? Instituit lignum quo mare transeamus. Nemo enim potest transire mare hujus faculi, nisi cruce Christi portatus, &c. Aug. 2. trad. in Ioannem.

Mais sans m'arrester à ces interpretations , i'ayme mieux dire avec le mesme Saint Augustin , & tous les autres Peres , que cette nasselle nous represente proprement l'Eglise. En effet , mes Freres , c'est dans cette nasselle où l'on peut esperer de passer la mer du monde au milieu des orages & des tempestes , parmy tant d'écueils differens , sans y faire naufrage. C'est cette Arche mysterieuse du veritable Noé , où nous pouvons esperer de nous sauver au milieu des eaux , & hors de laquelle la perte est inévitale & sans ressource. *Si potuit evadere* , dit Saint Cyprien , qui extra arcum Noë fuit , & qui extra Ecclesiam foris fuerit , eva-^{De Vni-}
^{Ecc.} det. C'est dans cette Eglise seule où l'on apprend les routes de l'Eternité , le chemin du Ciel , la voye du salut , le moyen de retourner à Dieu , duquel l'homme s'estoit éloigné par sa desobeissance. C'est là où Pon enseigne la vraye Religion , & où se trouvent les veritables adorateurs qui adorent Dieu en esprit & en vérité , comme nous l'enseigne le grand Saint Augustin par ces paroles : *Ce n'est ny dans la confusion du Paganisme* , dit ce Docteur incomparable , *ny dans l'impureté de l'heresie* , *ny dans la langueur des schismes* , *ny dans l'aveuglement du Judaïsme* , qu'il faut chercher la Religion ; mais seulement parmy ceux que l'on appelle Chrétiens , Catholiques , ou Orthodoxes ; c'est à dire qui gardent la pureté des mœurs , & la vérité de la doctrine. C'est cette Eglise Catholique répandue généralement par toute la terre , qui fait servir l'égarrement des autres à son propre bien , & à leur conversion mesme , lors qn'ils veulent ouvrir les yeux pour reconnoistre leur erreur. Elle se sert des Payens , comme de la matiere de ses ouvrages ; des Heretiques , comme d'une preuve de sa doc-

Quæ cùm
ita sint ,
neque in
confusione
paganoruū ,
neque in
purgamen-
tis hæreti-
corum , ne-
que in lan-
guore schis-
maticorum ,
neque in
cæcitate Iu-
deorū , quæ-
renda est
religio ; sed
apud eos
solos , qui
Christianī
Catholici ,

vel ortho-
 doxi nomi-
 nantur ; id
 est integri-
 tatis custo-
 des , & re-
 sectan-
 tes . Hæc e-
 nim Eccle-
 sia Catho-
 lica per to-
 tum orbem
 validè laté-
 que diffusa,
 omnibus
 errantibus
 utitur ad
 profectus
 trine ; des Schismatiques , comme d'une marque de sa fermeté ;
 & des Juifs , comme du rehaussement de son éclat & de sa gloire . Et ainsi elle invite les Payens , elle chasse les Heretiques ,
 elle abandonne les Schismatiques , elle precede & passe les Juifs ,
 & leur ouvre néanmoins à tous ensemble l'entrée des mystères ,
 & la porte de la grace , soit en formant la foy des premiers , ou
 en reformant l'erreur des seconds , ou remettant les autres dans
 son sein , ou recevant les derniers à la société de ses enfans .
 Et c'est , mes Freres , de cette mesme Eglise que ie veux
 aujourd'huy vous entretenir .

suos , & ad eorum correctionem , cùm evigilare voluerint . Vtitur enim gentibus ad materiam operatio-
 nis suæ , hæreticis ad probationem doctrinæ suæ , schismaticis ad documentum stabilitatis suæ , Iudæis
 ad comparationem pulchritudinis suæ . Alios ergo invitat , alios excludit , alios relinquit , alios antece-
 dit ; omnibus tamen gratia Dei participandæ dat potestatem : sive illi informandi sint adhuc , sive re-
 formandi , sive recolligendi , sive admittendi . Aug . de verarelig . cap . 5 . & 6 .

Je n'ay pas cru que ie deusse me servir de ces prefa-
 ces ordinaires , dans lesquelles on a de coûtume de s'ex-
 cuser sur son insuffisance . Je n'ignore pas que ie parle
 devant une des plus augustes & des plus illustres Com-
 pagnies qui soient dans l'Eglise . Je scay bien que ie
 parle aux plus scavans hommes de l'Univers , & que si
 ie voulois leur debiter mes pensées , ie n'ay ny assez
 d'erudition , ny assez d'eloquence pour satisfaire des
 oreilles aussi delicates que sont celles de mes auditeurs .
 Mais puis que ie presche la parole d'un Dieu , & non
 pas celle des hommes , elle a assez de maiesté & de
 beauté pour attirer toute seule les vénérations de tou-
 tes les personnes équitables , sans qu'elle ait besoin de
 les mendier par des bassesses indignes d'elle . Ainsi apres
 vous avoir protesté que ie ne vous diray rien de moy-
 mesme , que ie ne veux estre que l'organe des Peres
 dans l'interprétation de l'Ecriture sainte , & que ie ne

vous

vous annonceray que l'ancienne doctrine de l'U[n]iver-sité de Paris, comme ie n'ay pas sujet de craindre la censure en vous preschant des veritez si anciennes, ie ne vous demande point d'autre grace qu'un peu de pa-tience.

Mais comment pourrois-ie parler de l'Eglise, si le Saint Esprit qui en est l'ame & le cœur n'éclaire mon esprit de ses divines lumieres, & ne purifie ma langue de ce feu celeste qu'il fit autrefois descendre sur cette mesme Eglise? Et à qui m'addresseray-ie pour les ob-tenir plus efficacement, sinon à celle, à qui I E S V S-CHRIST sur la Croix un peu devant que rendre son esprit à son Pere, confia cette mesme Eglise, comme la chose qu'il aimoit uniquement, en la personne de Saint Iean, *Mulier ecce filius tuus:* l'entens la divine ^{Ioan. 19.} Marie. Disons luy donc avec l'Ange, *Aue Maria,* &c.

IL ne faut pas s'estonner, mes Freres, si l'Eglise a souffert tant & de si cruelles persecutions depuis son établissement sur la terre. Si elle a été éprouvée par tant & de si rudes attaques de la part des hommes du monde, c'est qu'elle n'est pas du monde: *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligenteret; quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus.* Cette pauvre pelerine n'eut pas plustost paru dans le monde, qu'elle se trouva comme dans un païs étranger, parmy des Barbares, exposée à la rage & à la fureur de ses plus cruels ennemis le Diable & le monde. Pendant plus de trois siecles ils exercentent contr'el-le des cruautez & des violences si horribles, qu'il sem-bloit que toutes les puissances de l'enfer fussent sorties

des abysmes pour suggerer aux hommes tous les iours de nouveaux supplices. On n'entendoit parler par tout que de roües , de chevalets , de gesnes , de gibets , d'ongles de fer , de chaudières bouillantes , de fournaises allumées ; & ce qui est étonnant & presque incroyable, il n'y avoit pour elle , dit Tertullien , ny Loix , ny Magistrats , à la protection desquels elle pust avoir recours. Il n'y avoit qu'elle seule pour qui on ne gardoit aucune forme dans les iugemens que l'on rendoit contr'elle: ce que l'on auroit pourtant deu observer pour la condamner avec quelque apparence de Iustice ; mais c'estoit assez que la seule confession du nom de Chrétien , pour estre exposé à la haine publique.

*Itaque nec
in illo ex
formâ ma-
lorum iudi-
candorum
agitis erga
nos.....
Suspecta sit
vobis ista
perversitas,
ne qua vis
lateat in oc-
culto, quæ
vos adver-
sus for-*

mam, adversus naturam judicandi contra ipsas quoque leges ministret..... Cùm igitur in omnibus nos aliter disponit ibi quām cæteros nocentes, id unum contendendo , ut de eo nomine excludamur (excludimur enim si facimus, quæ faciunt non Christiani) intelligere potestis, non scilicet aliquod in causa esse, sed nomen, quod quædam ratio æmulæ operationis insequitur. Tertull. Apologet. cap. 2.

Cependant , mes Freres , elle demeure ferme & inébranlable au milieu de tous ces orages ; elle n'ouvre pas seulement la bouche pour se plaindre , *non murmur, non querimonia* : au contraire elle rendoit graces à ses Juges & à ses bourreaux ; elle avoit apres de son divin Maître à trouver la ioye dans les souffrances , *qui proposito pologet. cap. sibi gaudio sustinuit crucem;* & cette chaste Epouse se souvenant qu'elle avoit pris sa naissance dans les playes de son divin Epoux mourant sur le Calvaire , & qu'elle étoit sortie de son sacré costé comme de son lit nuptial, toute teinte de son Sang , elle sçavoit bien qu'elle étoit destinée à la mort , *tanquam morti destinatos.* Non , non , mes Freres , elle n'attendoit pas un traitement plus doux que celuy-là ; elle prevoyoit bien , que si lors

*Inde est
quod ibi-
dem sen-
tentijs ve-
stris gratias
agimus.*

*Tertull. A
pologet. cap.
50.*

Heb. 12.

I. cor. 4.

qu'elle n'estoit encore que dans les figures & dans les ombres, ou pour ainsi dire comme dans une rude ébauche on l'avoit si cruellement persecutée en la personne d'un Abel, & de tant d'autres justes qui estoient ses enfans anticipez, venant enfin à s'établir en forme de peuple, pour ramasser tous ses enfans disperçez ça & là, que Dieu luy avoit destinez dès l'Eternité, par le choix qu'il en avoit fait, en les separant par une misericorde purement gratuite de la masse de perdition, le Diable feroit tous ses efforts pour s'opposer à son établissement, & à son progrés; scachant bien qu'elle ne venoit que pour détruire l'Empire tyrannique qu'il avoit si injustement usurpé, & qu'il avoit si long-temps, mais si cruellement exercé sur le cœur des hommes. Ce qui la consoloit c'est qu'elle repassoit tous les jours dans sa memoire ces dernieres paroles si amoureuses & si pleines de tendresse, que IESVS-CHRIST luy dit la veille de sa mort : *Je vous dis en vérité que vous pleurerez Amen,
que le monde se réjouira, mais vostre tristesse se changera en amen dic
joye. Mes petits enfans, je ne vous laisseray point orphelins, il vobis: quia
est vray ie m'en vais, & il faut pour vostre bien que ie m'en plorabitis
aille; mais ie reviendray bien-tost à vous: ie ne vous appellatibis & flebitis
plus mes serviteurs, mais mes amis, parceque le servitor
teur n'entre pas dans le secret de son Maistre; mais ie vous ay vos, mun-
apris tout ce que i'ay ouÿ de mon Pere. Si le monde vous hayt dibus autem
souvenez-vous qu'il m'a hay le premier; souvenez-vous bien gaudebit:
de la parole que ie vous ay dite, que le serviteur n'est pas vos autem
plus grand que le Maistre, s'ils m'ont persecuté, ne doutez contristabi-
pas qu'ils ne vous persecutent, s'ils ont gardé ma parole, ils min, sed
garderont la vostre. Mais l'heure viendra que tous ceux qui tristitia ve-
vous mettront à mort croiront rendre à Dieu un service signa- stra verte-
B ij*

^{15.} Filioli,
^{oan. 13.} Non relin-
quam vos
orphanos
^{oan. 14.} Expedit vo-
bis ut ego.

vadā *Ioan.* 16. lé , & ils vous traitteront de la sorte , parce qu'ils ne con-
 noissent ni mon Pere ni moy. Je ne vous ay dit toutes ces
 choses qu'afin que vous conserviez la paix en moy au milieu de
 tous ces troubles , & que quand toutes ces choses vous arri-
 veront , vous vous souveniez que ie vous les avois predites.
 Iam non
 dicam vos
 servos quia
 servus nef-
 cit quid fa-
 ciat Domi-
 nus ejus ,
 vos autem
 dixi amicos
 quia omnia
 quæcumq;
 audivi à Pa-
 tre meo nota feci vobis. *Ioan.* 17. Si mundus vos odit , scitote , quia me priorem vobis odio habuit.
Ioan. 18. Mementote sermonis mei quem ego dixi vobis , non est servus major domino suo : si me per-
 secutisunt , & vos persequentur : si sermonem meum servaverunt , & vestrum servabunt, *Ioan.* 18. Sed
 venit hora , ut omnis qui interficit vos , arbitretur obsequium se præstare Deo , & hæc facient vobis
 quia non noverunt Patrem , neque me, *Ioan.* 18. Hæc locutus sum vobis ut in me pacem habeatis. *Ioan.*
 18. Ut cùm venerit hora eorum reminiscamini quia ego dixi vobis, *Ioan.* 18. In mundo pressuram ha-
 bebitis : sed confidite ego vici mundum, *Ioan.* 18.

Christo
 confixus
 sum cruci.
ad Galat. 2.

Ibant gau-
 dentes à
 conspectu
 Concilij
 quoniam
 digni habi-
 ti sunt pro
 nomine Ie-
 su contu-
 meliam pa-
 ti. *A&.* 5.
* S. Ignat.
 Martyr Ep.
ad Rom.
 apud Hie-
 ren. lib. de
 scriptor. Ec.
 desist.

Tertullian.
 Scorpiaec.
cap. 7.

Voilà ce qui fortifioit le courage de cette illustre per-
 secutée , voila ce qui luy faisoit souhaiter sans cesse d'es-
 tre attachée à la Croix avec IESVS-CHRIST ; voila pour-
 quoy elle n'avoit iamais plus de ioye que quand elle
 avoit été assez heureuse de souffrir quelque chose pour
 l'amour de son divin Epoux , & qu'elle ne desiroit rien
 tant que de voir tous ses enfans devenir autant de vic-
 times innocentes du Nom de IESVS. Elle sçavoit quel
 étoit le prix du martyre. * *Ignoscite mihi filioli : quid mihi*
profit ego scio. C'est ce beau secret caché aux sages & aux
 prudens du siecle qu'elle avoit appris dans l'échole de
 son Maistre , où elle avoit été instruite , que c'est ainsi
 que la sagesse traite ses enfans. *Sapienter utique ,* dit Ter-
 nullien , *jugulavit filios suos , dūm in vitam ; & rationabi-*
liter , dūm in gloriam. O parricidij ingenium ! O sceleris artifi-
cium ! O argumentum crudelitatis ! quæ idcirco occidit , ne

moriatur quem occiderit. O bonam Matrem! opto & ipse in filios eius redigi ut ab ea occidar; opto occidi, ut filius fiam. Ce ne sont donc pas, mes freres, ces sortes de persecutions qui ont fait gemir l'Eglise, ni qui ont fait le sujet de ses plus grandes douleurs. Pendant que le Demon l'a attaquée à forces ouvertes & comme un ennemy déclaré elle a toujours glorieusement combattu & elle est demeurée victorieuse. On a veu, dit excellement un grand Evesque, apres Tertullien, *La sagesse du monde confondue par la folie de la Croix, la Philosophie desarmée par l'ignorance, la grandeur humiliée par la bassesse, la puissance ruynée par l'infirmité, la vanité étonnée par la soumission, la cruauté vaincuë par la patience, le nombre des Chrétiens augmenté par leur mort, & l'Eglise triomphante par ses pertes.* Voila pourquoy l'esprit de tenebres voyant que son premier dessein ne lui avoit point réussi, & que bien loin d'avoir détruit l'Eglise, il voyoit accroître de iour en iour le nombre des fideles, les Idoles abandonnez & leurs temples deserts; il dressa de nouvelles machines pour renverser cette mesme Eglise, d'autant plus dangereuses qu'elles étoient cachées sous les apparences du nom Chrétien. Il inventa les heresies & les schismes pour renverser la foy, pour corrompre la vérité, pour rompre l'unité, afin que ceux qu'il n'avoit pû retenir dans les tenebres anciennes de l'idolatrie, il les pust détourner du bon chemin, & les mener dans ces égaremens de nouvelles routes écartées, & les tromper ainsi par le faux éclat d'une nouvelle doctrine. Ce fut pour lors que l'Eglise commença à trembler & à craindre; ce fut pour lors qu'elle commença à s'affliger. Quelle douleur de voir arracher de son sein ses enfans qu'elle avoit enfantez avec tant de peines, qu'elle avoit élevéz avec

Ergò vīn:
cīnus cūm
occidimur,
denique e-
vadimus
cūm abdu-
cimur. hic
est habitus
victoriaz
nostræ, hæc
palmata ve-
stis, tali cur-
su trium-
phamus....
plures effi-
cimur quo-
ties meti-
mur à vo-
bis. Semen
est sanguis
Christia-
norum.

Tertul. A:
pologet. 50.
Videns ido-
la derelicta
& per ni-
mium cre-
dendentium
populum
fedes suas
ac templo
deserta, ex-
cogitavit
novam
fraudem,
ut sub ipso
Christianii
nominis ti-
tulo fallat.

incautos;
hæreses in-
venit &
schismata,
ut subver-
teret fidem,
corrumpe-
ret verita-
tem, scin-
deret uni-
tatem, quos
detinere
non potest
in via uete.
ris cæcitate
circumscri-
bit, & deci-
pit noviiti
neris erro-
re. Cyprian.
lib. de unit.
Eccles.

Cantic. 6.

tant de soin. Quel déplaisir de voir ses Peres & ses Maistres partagez entr'eux & se déchirer cruellement les uns les autres. Quelle affliction de voir quelques-uns de ceux mesmes qui avoient esté des colomnes inébranlables durant le temps de la persecution, devenir les funestes dépouilles que le demon remporta sur elle. Oüy, elle les vit suivre à l'aveugle les égaremens de l'heresie, & comme ils joignoient une fausse apparence de pieté au credit qu'ils s'étoient acquis sur l'esprit des peuples, ils authoriserent si puissamment l'heresie, que par une justice terrible de Dieu, ils entraînerent avec eux un nombre presque infiny de personnes dans le precipice. Vous ne le sçavez que trop, mes Freres, il ne faut qu'ouvrir le livre de l'Histoire Ecclesiastique pour voir qu'il n'y a presque point eu de siecle où l'Eglise n'ait eu des heresies à combattre, & où elle n'ait esté cruellement déchirée par les schismes : tous ses mystères ont esté combattus, toutes ses veritez attaquées. Mais le croiriez-vous, on ne s'étoit iamais avisé de l'attaquer dans son fort comme on a fait dans ces derniers siecles. C'estoit le dernier stratageme dont l'enfer vouloit se servir pour la perdre. L'Eglise avoit toujours esté formidable à ses ennemis par le bel ordre que IESVS-CHRIST y avoit établi lui-même, *sicut castrorum acies ordinata*; elle s'étoit rendue aimable à ceux mesmes qui luy faisoient la guerre, par la pureté de ses mœurs & par la sainteté de sa vie; & malgré la rage & l'envie ses persecuteurs ont esté souvent contraints d'avouer que si les mystères qu'elle leur preschoit étoient terribles, & s'ils leurs paroisoient ou une folie ou un scandale, du moins la morale en étoit

toute sainte & toute divine. Qu'a fait le demon, c'est ancien
ennemy du genre humain, qui ne cesse iamais pour le renverse-
ment des iustes, de susciter de temps en temps des hommes or-
gueilleux dont les parole sont plenes de vanité ; il a fait
paroistre de nouveaux ennemis pour combattre l'Egli-
se & dans sa Hierarchie & dans ses Mœurs. Il y avoit
déja long-temps qu'il avoit ietté les semences perni-
cieuses de ses erreurs, comme vous verrez par la suit-
te : mais il n'avoit encore osé les publier avec tant d'im-
pudence & d'effronterie comme il a fait dans nos iours.
Cependant, mes Freres, qui se seroit iamais defié de
leurs artifices malicieux. * Le premier sous un tiltre spe-
cieux & plein de faste, feint de vouloir défendre la
Hierarchie de l'Eglise au mesme temps qu'il en a con-
spiré la perte & la ruine, & qu'il la sappe par les fon-
demens, comme ont excellement remarqué les Theo-
logiens de Paris.

d'm ambitioso simul & invidioso titulo Summi Pontificis & Episcoporum defensionem suscipere men-
titur, in totius Hierarchiae perniciem reipsa conspirare deprehensus est in libro cui titulus est: *La defense*, &c. in Praefat. Censura Theol. Paris. contrà IACOBVM DE VERNANT. ann. 1664.

L'autre veut faire croire qu'il addoucit le ioug de IES-
SVS-CHRIST, lors mesme qu'il l'anéantit entierement; il
feint de vouloir défendre la morale Chrétienne, quand
il en corrompt les plus pures maximes; & il promet de
mettre la paix & le repos dans les consciences, mais
c'est apres les avoir renduës esclaves de leurs cupiditez
& de leurs passions.

Je veux donc aujourd'huy découvrir les artifices de
ces imposteurs, afin que nous puissions nous donner
de garde de ces loups ravissans qui viennent à nous,
couverts de la peau des brebis. Vous verrez dans la pre-

Verumquo-
niam anti-
quus hostis
humani ge-
neris ad
subversio-
nē iustorū
variis tem-
poribus
suscitat ho-
mines su-
perbos, va-
niloquos.
in Praefat.
Censura
Theo. Paris.
contrà IA-
COBV M DE
VERNANT.
* IACQUES
DE V ER-
NANT.
Audacissi-
mus omniū
prodiit nu-
per larva-
tus ac per-
sonatus ho-
mo IACO-
BV S DE VER-
NANT: qui

AMADÆVS
GVIMENTIVS

miere Partie la Hierarchie de l'Eglise défendue contre les erreurs du premier: & dans la seconde, vous verrez la morale de IESVS-CHRIST combattre les impietez & les impuretez du second.

P R E M I E R E P A R T I E.

Mais pour commencer par la premiere, & vous faire voir quelles sont ces erreurs qui combattent la Hierarchie, il est nécessaire de faire icy en abregé le plan de l'Eglise, & d'en donner une idée selon le dessein de IESVS-CHRIST mesme, & en la maniere qu'il l'a établie. Souffrez donc, mes Freres, que remontant plus haut ie reprenne la chose iusques dans sa source.

IESVS-CHRIST ne s'étant manifesté dans la plenitude des temps que pour estre le Roy d'un nouveau peuple & d'une nouvelle creature, il falloit que ce nouveau peuple surpassast autant tous les autres peuples du monde, que ce nouveau Roy devoit estre au dessus de tous les Roys de la terre: aussi, mes Freres, il n'y a rien de si saint, de si divin, & de si auguste, que ce qui pa-roist dans son établissement.

QUELLE
EST LA RE-
LIGION DES
CHRES-
TIENS.

Et pour commencer par la Religion, comme c'est le premier & le plus indispensable de tous les devoirs de l'homme, y en eut-il iamais une plus pure & plus sainte, soit dans son obiet, soit dans son culte, soit enfin dans l'Hostie qu'elle immole. Car premierement elle n'a point d'autre obiet ny d'autre fin que le vray Dieu eternel, Createur de toutes choses, qu'elle aime & qu'elle adore. Secondement, le culte qu'elle luy rend est le plus parfait que l'on puisse rendre à un Dieu, puisque

puisque c'est le culte de l'esprit & du cœur. Troisièmement , parce qu'il étoit nécessaire pour entretenir plus fortement parmy les peuples le commerce de cette Religion qu'il y eût un Autel & une ceremonie exteriere où ceux qui adorent un mesme Dieu le reconnoissent pour leur souverain & pour le Maistre de leur vie par l'immolation de quelques victimes : I E S V S - C H R I S T en qualité de vray Prestre & de vray Pontife établit un sacrifice par lequel les hommes peussent honorer Dieu & adorer sa majesté suprême de la plus excellente maniere qu'il étoit possible : & ce sacrifice n'est autre que le sacrifice du corps & du sang de I E S V S - C H R I S T mesme , lequel s'étant une fois immolé sur l'arbre de la Croix , pour reconcilier les hommes avec Dieu son Pere , & sachant bien qu'il n'y avoit point d'autre victime qui luy fust agreable , il trouva dans les tresors de sa sagesse , par un amour excessif qu'il avoit pour les hommes le moyen d'estre offert à Dieu son Pere par les mains de ces mesmes hommes iusqu'à la consommation des siecles. Voila , mes Freres , quel est le sacrifice de l'Eglise , voila l'Hosptie qu'elle immole tous les iours ; y en eut-il iamais une plus excellente & plus divine ? & peut-on penser une maniere d'honorer Dieu plus parfaite , que d'honorer un Dieu par un Dieu mesme. Voila donc premièrement quelle est la Religion de l'Eglise.

Apres avoir ainsi établi le culte de la Religion , il falloit sanctifier ce peuple , pour le rendre capable de ce culte religieux , & pour le rendre digne d'offrir à Dieu ce sacrifice si saint & si auguste. C'est ce qu'il a fait par l'effusion de sa grace , qui purifie l'ame de toutes ses

QVELLE
EST LA
SAIN-
TETE DES
CHRES-
TIENS.

souillures : mais comme l'Eglise est une parfaite image de IESVS-CHRIST, formée sur le modele & à la ressemblance de ce Chef adorable, comme il subsiste dans la nature humaine avec la personne du Verbe, dont l'une est corporelle & sensible, & l'autre spirituelle & invisible ; il falloit aussi que l'Eglise eust son corps aussi bien que son esprit : & c'est ce que IESVS-CHRIST a fait quand il a institué les Sacremens, qui sont comme les canaux sacrez par lesquels il fait découler son sang, & dans lesquels il a tellement renfermé son esprit & sa grace, qui est le prix de ce mesme sang, que iamais on n'entrera dans la participation de cét esprit, que par la communication de ces mesmes Sacremens : & c'est pour cela par exemple, que le Fils de Dieu nous dit dans l'Evangile de Saint Iean, que si nous ne sommes regenerez de l'eau & du Saint Esprit, nous n'entrerons point dans son Royaume : & dans un autre endroit, si nous ne mangeons sa chair, & si nous ne beuvons son sang, nous n'aurons point de vie en nous.

Apres cela, mes Freres, il ne restoit plus pourachever de former entierement ce peuple, que de luy donner des loix, & de luy prescrire des regles pour la conduite de sa vie : c'est ce qu'il fit dans ce beau sermon qu'il prescha sur la montagne, que ie souhaitterois estre sans cesse entre les mains de tous les Chrétiens, pour y apprendre quelles sont leurs principales obligations. Dans cét excellent discours le Fils de Dieu iugea qu'il ne falloit que mettre l'accomplissement & la perfection à la loy que Dieu avoit autrefois donnée à son peuple : premierement en leur faisant changer de motif, c'est à dire, en faisant succeder l'amour à la crain-

QUELS
SONT LES
MOYENS
ESTABLIS
PAR IESVS-
CHRIST
POUR SAN-
TIFIER LES
CHRES-
TIENS.

Ioan. 3.

Ioan. 6.

QUELLE
EST LA MO-
RALE DES
CHRES-
TIENS.

Math. 5.
6. 7.

te: secondelement en leur proposant pour récompense les biens de l'éternité , au lieu que la loy ancienne ne promettoit que des récompenses temporelles : troisièmement , en leur expliquant quel étoit l'esprit de la loy , & en corrigeant toutes les interpretations perverses & corrompuës , que la malice , l'ignorance , & la dureté de cœur avoient introduites : enfin en leur donnant des conseils importans pour arriver au degré de perfection où il les appelloit , attendant de leur meriter par l'effusion de son sang , la plenitude de son esprit , & cette grâce victorieuse sans laquelle ils n'auroient peu observer cette forme de vie si pure & si sainte

Mais enfin , mes Freres , comme IESVS-CHRIST ne devoit pas toujours converser visiblement parmy les hommes sur la terre , il étoit nécessaire qu'il substituât des hommes en sa place , pour conduire ce peuple , & pour gouverner cette Eglise en son nom : c'est ce qu'il fit choisissant premierement douze Apostres pour estre comme les Surintendans dans le gouvernement de son Eglise. Il leur départit à tous la mission & la puissance de iurisdiction , comme il l'avoit receuë luy-mesme de son Pere , *Sicut misit me Pater , & ego mitto vos : accipite Spiritum Sanctum , quorum remiseritis , &c.* Il leur donna à tous cette double puissance , l'une sur son corps naturel , quand il institua l'auguste mystere de son Corps & de son Sang , l'autre sur son Corps Mystique , qui est l'Eglise , pour estre les fidels dispensateurs de ses mysteres , & les Ministres de sa parole , *Euntes docete , &c.* Et parce qu'il avoit bien prévu qu'il s'éleveroit des heresies & des scandales dans l'Eglise , il leur

LA HIERARCHIE DE L'EGLISE DES CHRETIENS.

L'ORDRE DES PRE-LATS SUPERIEURS , LEVR DIGNITE ET LEVR PVIS-SANCE.

Ioan. 20.

Matib. 28.

REMEDE ESTABLI PAR IESVS-

donna le moyen de remedier à tous ces desordres par la convocation des Conciles , leur promettant premièrement qu'il demeuroit avec eux iusques à la consommation des siecles : *Et ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi :* & secondelement , en les assurant qu'il se trouveroit infailliblement au milieu d'eux par l'assistance & par la presence de son esprit , toutes les fois qu'ils s'assembleroient en son nom , c'est à dire , pour la défense de sa verité & de sa loy : *Vbi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo , ibi sum in medio eorum :* Il voulut mesme leur prescrire la forme qu'ils devoient observer dans leurs iugemens , *Si peccaverit in te frater tuus , vade , corripe illum inter te & ipsum solum ; si te non audierit , adhibe unum vel duos ; si eos non audierit , dic Ecclesiae ; quod si Ecclesiam non audierit , sit tibi sicut ethnicus & publicanus.* Si ton frere est dans le desordre , tasche premierement de le gagner par une correction fraternelle & pleine de charité ; s'il ne te veut pas entendre , assemble avec toy quelques-uns de tes freres , peut-être auront-ils plus de credit sur son esprit ; que s'il persiste dans son opiniâtreté denonce-le à toute l'assemblée de l'Eglise ; mais enfin si apres cela il demeure incorrigible , il n'y a plus d'appel , puisque c'est le iugement en dernier ressort ; & partant regarde-le comme un payen , comme un publicain , & comme un retranché de l'Eglise , avec qui tu ne dois plus avoir de communication . Toute cette doctrine est divinement expliquée au Chapitre 18. de S. Mathieu .

Et parce que dans toutes les compagnies bien réglées il faut qu'il y ait un premier qui soit comme le chef pour entretenir l'union entre les parties qui la

UN PRE-
MIER ETAT
BLI PAR
IESVS-
CHRIST
DANS L'OR-
DRE DE LA
HIERAR-
CHIE DE
L'EGLISES
QUELLE
EST SADIS-
GNITE ET
SON POU-
VOIR.
Ioan. 21.

composent pour empescher les divisions & les schismes qui pourroient naistre entre les membres d'un mesme corps sur le sujet de la préeminence : & pour tenir le premier rang dans leurs assemblées : IESVS-CHRIST entre tous les Apostres choisit S. Pierre auquel il donna la primaute , *Petre amas me, pasce oves meas* ; dignité si grande & si élevée qu'il a presques toujours eu l'honneur de parler & de répondre au nom de toute l'Eglise. Si IESVS-CHRIST interroge ses Apôtres , ce qu'ils pensent du Fils de l'Homme , c'est Saint Pierre qui répond , *Tu es Christus filius Dei vivi qui in hunc mundum venisti* : s'il recommande ses ouailles à ses Apôtres , s'il leur donne la puissance de lier & de délier , s'il leur donne les clefs du Royaume des Cieux , s'il leur promet que leur foy ne manquera iamais ; c'est presque toujours à Saint Pierre qu'il parle , & quoy qu'il soit vray qu'en effet il parloit à tous en general , comme il est constant par le consentement general de tous les Peres dans toute la tradition de l'Eglise ; neanmoins il s'addresse particulierement à Saint Pierre , comme étant le premier dans l'Eglise , comme répondant pour tous les autres , & au nom de toute la compagnie. C'est ainsi que nous l'enseigne Saint Hierosme parlant contre Iovinian : *Mais dites vous , l'Eglise est fondée sur Pierre (quoy que pourtant dans un autre endroit nous lissons que l'Eglise est fondée sur tous les Apostres , que tous reçoivent les clefs du Royaume des Cieux , & que la force de l'Eglise est également affermee sur eux tous) neanmoins IESVS-CHRIST en choisit particulierement un entre les douze , afin qu'ayant établi un chef , il ostast l'occasion du schisme qui pouvoit naistre sur le sujet de la primaute.*

At dicitis ,
super Pe-
trum fun-
datur Ec-
clesia , li-
cet idipsum
in alio lo-
co super
omnes A-
postolos
fiat , & cūc-
ti claves
regni Co-

Iorum , accipiant & ex aequo super eos Ecclesiæ fortitudo solidetur , tamen propter ea inter duodecim unus eligitur : ut capite constituto , schismatis tollatur occasio . Sed cur non Iohannes electus est , virgo & aetate delatum est ; quia Petrus senior erat . Hieron. lib. 1. contrà Iovin.

Quædam dicuntur quæ ad A- postolum Petru pro- priè perti- mere viden- tur, nec tamen il- lustrem habent intelle- ctum, ni- si cum re- feruntur ad Eccle- siam; cu- ius ille ag- noscitur in figura ge- stasse per- sonam propter primatum quem in discipu- lis habuit: sicut est, ti- claves reg- & si qua- sunt ejus. in Psal. 108. & Cum om- nes essent interroga- ti solus : e- trus respo- dit; Tu es Christus filius Dei vivi: & ei dicit, tibi dabo claves regni Cœ- lorum, tanquam ligandi & solvendi solus acce- perit potestatem, cum & illud unus pro omnibus dixerit, & hoc cum omnibus gerens ipsius unitatis accepérit; id è unus pro omnibus quia unitas est in omnibus in Ioan. c Dominius Iesus discipulos suos antè Passionem tuam sicut nostis elegit, quos Apostolos ap-

C'est ainsi qu'en parle le grand Augustin : ^a Il y a, dit ce Pere, certaines choses qui sont dites dans l'Evangile, qui semblent n'appartenir proprement qu'à la personne de l'Apostre Pierre, lesquelles pourtant ne peuvent avoir un beau sens, ny donner une belle idée, sinon lors qu'elles sont rapportées à toute l'Eglise, dont S. Pierre a été la figure, à cause de la primauté qu'il avoit entre les Disciples : comme est par exemple ce que nous lisons, ie te donneray les clefs du Royaume des Cieux, & semblables. Et dans le traité 118. qu'il a fait sur l'Evangile de Saint Iean : ^b Quoy que tous les Apostres fussent interrogéz, c'est pourtant Pierre seul qui répond, vous estes le CHRIST fils du Dieu vivant, & IESVS luy dit, Je te donneray les clefs du Royaume des Cieux, comme s'il avoit receu seul la puissance de lier & de délier ; quoy que pourtant il soit vray, que comme il a répondu un pour tous, il a receu aussi ensemble avec tous cette même puissance, comme représentant l'unité; & c'est la raison pour laquelle un parle & représente l'Eglise; pond pour tous, afin de faire voir que l'unité est en tous. Et dans un autre endroit : ^c IESVS-CHRIST, comme vous savez, choisit devant sa Passion quelques-uns de ses Disciples, qu'il nomma ses Apostres, entre lesquels Pierre seul presque par tout a eu l'honneur d'estre la figure, & de representer toute l'Eglise; & c'a été comme représentant toute l'Eglise, qu'il a mérité d'entendre ces paroles, Je te donneray les clefs du Royaume des Cieux : car ce n'est pas un homme seul, mais l'unité de l'Eglise qui a receu ces clefs : & c'est en cela que l'on fait voir l'excellence de Pierre, d'avoir été la figure de l'unité & de l'universalité de l'Eglise, quand on luy a dit, Je te donneray les clefs qui ont été données à tous.

pellavit : inter hos penè ubique solus Petrus totius Ecclesiæ meruit gestare personam : propter ipsam personam quam totius Ecclesiæ solus gestabat, audire meruit, Tibi dabo claves Regni Cœlorum : has enim claves non homo unus, sed unitas accepit Ecclesiæ : hinc ergò Petri excellentia prædicatur, quia ipsius unitatis & universitatis Ecclesiæ figuram gessit, quando ei dictum est, Tibi dabo claves, quod omnibus traditum est. Aug. serm. 188. de divers. Vide eundem Aug. serm. 106. de divers. lib. de agone Christ. cap. 30. & tractat. 10. in Ioan. serm. 13. de v. rb. Dom.

C'est ainsi qu'en parlent tous les Peres, Saint Basile dans ses regles, Saint Ambroise parlant de la dignité des Prestres. C'est ce qu'avoit enseigné long-temps auparavant ce grand Evesque de Carthage Saint Cyprien par ses divines paroles. <sup>Basil. ix
constitutio-
nibus Mo-
nasticis cap.
2. et</sup> Nostre Seigneur parle à S. Pierre, <sup>Amb. de di-
gnit. Sacer-
dot. cap. 2.</sup> Je te dis que tu es Pierre, & sur cette Pierre ie bastiray mon Eglise, & les portes de l'enfer ne la pourront vaincre. <sup>Greg. in lib.
Reg. lib. 6.
cap. 3. mo-
do univer-
sali Ecclesiæ
dicitur :</sup> Je te donneray les clefs du Royaume des Cieux, ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le Ciel, & ce que tu delieras sur la terre sera delié dans le Ciel. Et quoy que IESVS-CHRIST apres sa Resurrection, donne à ses Apostres une puissance pareille, & qu'il leur dise ; Comme mon Pere m'a envoyé ie vous envoie, recevez le Saint Esprit, les pechez que vous remettrez seront remis, ceux que vous retiendrez seront retenus ; toutefois pour marquer l'unité, il a ordonné par son autorité que l'origine de l'unité commenceroit par un. Certai-nement on ne peut douter que tous les autres Apostres ne fus-sent ce qui estoit Saint Pierre, & qu'ils n'eussent un pareil avantage d'honneur & de puissance, mais le commencement part de l'unité, pour montrer que l'Eglise est une.

<sup>Quodcum-
que ligave-
ris super
terram, &c.
a Loquitur
Dominus
ad Petrum:
Ego tibi di-
co, inquit,
quia tu es
Petrus, &
super hanc
Petram edi-
ficabo Ec-
clesiam
meam, &
portæ infe-
rorum non
vincent eā.
Tibi dabo
claves reg-
ni Cœlorū,</sup>
& quæligaveris super terram erunt ligata & in calis, & quæcumque solveris super terram erunt soluta & in cœlis. Et quamvis Apostolis omnibus post Resurrectionem suam parem potestatem tribuat & dicat : Sicut misit me Pater & ego mittō vos, accipite Spiritum Sanctum, si cui remiseritis peccata remittentur illi : si cui tenueritis, tenebuntur, tamen ut unitatem manifestaret, unitatis ejusdem originem ab uno incipiente suâ autoritate disposuit. Hoc erant utique & cæteri Apostoli quod fuit Petrus, pari consortio prædicti & honoris & potestatis, sed exordium ab unitate proficiuntur, ut Ecclesia una monstretur. Cyprian. lib. de unit. Eccles.

Voila, mes Freres, iusqu'où va la dignité de Saint Pierre & de ses successeurs : Mais parceque IESVS-CHRIST

prevoyoit bien que les Souverains Pontifs qui devoient succeder à Saint Pierre dans cette haute dignité , ne trouveroient un iour que trop de flateurs qui porteroient cette puissance iusqu'à l'excés , & qui d'une puissance que IESVS-CHRIST n'établissoit que pour l'edification de son Eglise , en feroient une puissance tyranique , qui iroit à la destruction & au renversement de cette mesme Eglise ; iusques là mesme qu'ils ne se contenteroient pas de donner au successeur de Saint Pierre , pour le spirituel , une authorité absoluë & independante des Canons , mais qu'ils voudroient encore par un attentat horrible , & par une étrange usurpation , le rendre le Maistre souverain & l'arbitre du temporel des Roys.

I E S V S -
C H R I S T
remedia
aux abus
qu'on
pourroit
introduire
tant dans
l'usage de
la puissance
du Pape
que de tous
les autres
Prelats de
l'Eglise.
^a Ioan. 18
^b Ioan. 14,
^c Matth. 5.
Luc. 14

Ce divin Maistre ne manqua pas de donner toutes les precautions necessaires pour cela. Premierement , il apprit par son exemple aux successeurs de Saint Pierre , & à tous les autres Pasteurs de l'Eglise , que son Royaume n'étoit pas de ce monde , ^a *Regnum meum non est de hoc mundo* , que l'Eglise étoit à la verité une Reyne , mais une pelerine dans le monde , ^b *De mundo non estis sicut ego non sum de mundo* : qu'il luy laisseoit la pauvreté pour son partage , ^c *Beati pauperes , omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet , non potest meus esse discipulus* : ou que si elle possedoit quelque chose sur la terre , elle en seroit redevable à la bonté & à la liberalité des Roys & des Puissants de la terre , qui la recevroient avec honneur , qui l'incorporeroient dans leurs Estats , & qui embrasscroient sa Religion & ses Maximes , assurant mesme que cette faveur qu'on feroit à son Eglise , il la tiendroit comme faite à luy-mesme , *Qui recipit vos , me recipit : quandiu fecistis uni ex his*

his fratribus meis minimis mihi fecistis. Secondelement, il voulut aussi prescrire les bornes & les limites de la puissance des successeurs de Saint Pierre, & en mesme temps de tous les autres Pasteurs de l'Eglise. Ce fut, mes Freres, à l'occasion d'une contestation qui séleva entre les Apostres, lequel d'entr'eux devoit estre le plus grand; il leur fit cette réponse toute divine, que ie vous prie d'écouter, & que ie souhaiterois estre gravée avec des caractères ineffaçables dans le cœur non seulement des Souverains Pontifs, mais encore de tous les Prelats de l'Eglise. *Les Princes des Nations dominant sur leurs sujets, & ceux qui sont les plus grands exercent leur puissance sur leurs inferieurs; il n'en sera pas de mesme par my vous: mais celuy qui entre vous voudra estre le plus grand, qu'il soit vostre Ministre: comme le Fils de l'Homme n'est pas venu pour estre servi, mais pour servir, & pour donner sa vie pour la redemption de plusieurs.*

Que ces paroles sont belles, mes freres, & qu'elles apprennent bien aux Pasteurs, premierement comme ils doivent gouverner l'Eglise en qualité de ministres & non pas comme Souverains, & secondelement iusqu'où doit aller leur zèle pour le Salut des ames: ah! que Saint Pierre avoit bien compris l'importance de cette haute vérité, quand il avertit tous les Pasteurs de l'Eglise de ne la pas gouverner avec domination, mais de la conduire en esprit de charité selon Dieu, & particulierement de l'édifier par l'exemple d'une bonne vie. Et c'est ce que Saint Bernard écrivoit autrefois à un Pascite qui
in vobis
est gregem
Dei, pro-
videntes
non coacte-

sed sponta-
 neè secun-
 dum Deum
 neque tur-
 pis lucri
 gratiâ, sed
 voluntariè:
 neque ut
 dominan-
 tes in cle-
 ris, sed
 forma facti
 gregis ex
 animo: & xemple du Legislateur mesme, ie suis au milieu de vous com-
 cum appa-
 ruerit Prin-
 ceps Pasto-
 rum percipietis Immarcessibilem gloriae coronam. Pet. 5. 1. Ergo & tu & tibi usurpare aude, aut
 dominans Apostolatum, aut Apostolicus dominatum planè ab alterutro prohiberis si utrumque simul
 habere voles, perdes utrumque: forma Apostolica hæc est, dominatio interdicitur, indicitur mini-
 stratio, quæ commendatur exemplo legislatoris: Ego in medio vestrum sum, sicut qui ministrat, &c.
 Bernard. 2. ad Eugen. cap. 5.

Comme ie parle à des Scavans, ie ne m'arreste-
 ray point à en tirer les conséquences, il me suffit
 d'avoir posé ces principes & ces fondements pour fai-
 re voir que I E S V S - C H R I S T avoit étably Saint
 Pierre pour estre le Premier ministre de l'Eglise, pour
 l'entretenir dans la paix & dans l'union, pour presider
 à ses Assemblées générales quand il s'y trouveroit ou
 qu'il envoyeroit quelqu'un de sa part, & là y pronon-
 cer suivant leurs deliberations & leurs iugemens; en
 un mot pour executer le premier & en suite faire exe-
 cuter par tout les Loix de cette mesme Eglise: mais
 non pas pour la gouverner avec une autorité abso-
 luë selon sa fantaisie & de son seul propre mouvement,
 en sorte qu'il pût à sa volonté & quand bon luy sem-
 bleroit déroger sans cause legitime aux Loix qui se-
 roient établies par l'Eglise: car qui a t'il de plus indecent à
 des Ecclesiastiques, dit S. Bernard, de n'avoir point d'autre
 Loy que leur volonté; c'est pour cette raison qu'un grand
 Pape declara autrefois que de tous les Sieges il n'y en

Quid enim
 tam inde-
 cens est Ec-
 clesiasticis
 quam vo-
 luntate pro

avoit point qui fût plus particulierement & plus étroitement obligé d'executer les Loix de l'Eglise que le Premier, il entend le Siege de Rome, *quoniam statuta patrum non aliam oportet magis exequi sedem quam primam.*

lezeuti?
Idem Bern.
ad Eugen.
lib. 3. cap. 30.
Gelas. I.

Apres que I E S V S - C H R I S T eut ainsi étably l'Ordre des Prelats Superieurs dans l'Eglise , ausquels ont succédé les Evesques , dont par consequent la Iurisdiction est de droit Divin , comme la Foy nous l'enseigne par ces paroles de Saint Paul *attendite vobis & vni- verso gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei* ; Il établit encor un second Ordre de Prelats inferieurs , choisissant soixante & douze Disciples , qu'il envoya prescher son Evangile & ausquels il donna la mission & la Iurisdiction pour gouverner l'Eglise , sous la conduite des premiers , *tanquam vocati in partem solitudinis* ausquels ont succédé ceux que nous appellons maintenant Curez , Recteurs , ou Pasteurs inferieurs dans l'Eglise.

*L'ORDRE
DES PRE-
LATS INFE-
RIEURS
DANS
L'ORDRE
DE LA HIE-
RARCHIE
DE L'EGLI-
SE.*

*Post hæc
autem de-
signavit
& alios
septuaginta
duos : &
misit illos,
&c. Luc.
10.*

Voila mes freres en peu de mots , quel est l'état & le gouvernement de l'Eglise comme I E S V S - C H R I S T l'a étably luy-mesme. Voila ce que l'antiquité a toujours creu depuis les Apostres sans interruption pendant plus de quatorze cens ans. Falloit-il donc qu'on vit naistre dans ces derniers siecles de nouveaux monstres d'heresie , pour combattre des veritez si anciennes que l'Eglise avoit conservées si cherement , comme le deposit sacré qu'elle avoit receu de son divin Epoux. Ah ! mes Freres , il n'est que trop vray , & la playe qu'ils ont faite à l'Eglise est encore toute sanguinolente.

Mais comme on ne peut abandonner la vérité que l'on ne tombe dans des égaremens épouvantables , &

LACON-
DAMNA-
TION DES
HERETI-
QVES QVI
NIOIENT
QV' IL Y
EVT VN
PREMIER
DANS L'OR-
DRE DE LA
HIERAR-
CHIE DE
L'EGLISE.

Concil Con-
stantiens,
sess. 8.

que l'on ne tombe dans l'une des deux extremitez , de l'excés ou du défaut ; On a veu naistre deux sortes d'heretiques qui avoient conspiré , mais par des manieres entierement opposées à la perte & à la ruïne de la Hierarchie de l'Eglise. Les uns ont attaqué ce corps par son chef , établissans une anarchie effroyable dans l'Eglise , se persuadans qu'après luy avoir arraché ce tresor precieux qu'elle a toujours consideré comme le centre de son unité Ecclesiastique , ils mettroient bientost le schisme & la division entre ses membres , & par ce moyen ils viendroient aisément à bout de la ruiner & de la perdre : mais comme il n'est rien de si naturel que de voir des membres s'exposer pour la défense de la teste , & des enfans pour la défense de leur pere , on les a veu s'unir ensemble , pour terrasser ces nouveaux monstres , & on a veu toute l'Eglise assemblée protester d'un commun consentement , que c'étoit une erreur que de nier la primauté du Pontife Romain sur toutes les autres Eglises particulières : *Error est, si per Romanam, (Vuicless) intelligat universalem Ecclesiam, aut Concilium generale, aut pro quanto negaret primatum Summi Pontificis super alias particulares Ecclesias.* Ouy , mes Freres , l'Eglise reconnoist l'Evesque de Rome pour le successeur de Saint Pierre , elle croit qu'il a receu de IESVS-CHRIST la Primaute , elle le revere comme le premier Ministre de l'Eglise , ou pour me servir des termes d'un Concile , comme chef ministeriel ; en un mot , elle a toujours regardé l'Eglise Romaine comme la Mere & la Maistresse de toutes les autres Eglises particulières.

L'Eglise n'eut pas si tost triomphé de ses premiers ennemis , qu'il s'en éleva d'autres qui cacherent leur

venin, sous le beau pretexte de défendre ce chef pour lequel ils avoient veu l'Eglise s'interesser si fort. Ah ! mes Freres , c'étoit prendre l'Eglise par ce qu'elle a de plus tendre : & il faut avouer qu'il n'y eut iamais d'artifice si bien déguisé , ny de venin si doux ; aussi n'y eut-il iamais d'erreur qui ait trouvé plus de creance dans l'esprit mesme de plusieurs des veritables enfans de l'Eglise. Qu'elle apparence que des enfans se peussent garantir de ces faux amis , & qu'ils peussent regarder comme leurs ennemis mortels , ceux qui leur paroifsoient si zelez pour la défense de leur pere. Mais comme enfin l'iniquité se dement elle-mesme , *mentita est iniquitas* *psalm. 16.*
fibi ; ils découvrirent bien-tost la malice de ces fourbes & de ces traistres amis , & ne les entendant plus parler le langage ancien de l'Eglise , ils reconnurent bien qu'ils n'avoient dans le cœur rien moins que le dessein de la défendre. Ils sembloient en apparence établir la grandeur du successeur de Saint Pierre , mais ce n'étoit plus suivant les regles anciennes de la tradition , ce n'étoit plus que sur les ruïnes de tous les autres Prelats de l'Eglise , desquels ils profanoient impudemment la dignité sacrée , & qu'ils dépouilloient par un horrible sacrilege , de l'authorité & de la iurisdiction qu'ils avoient receuë de IESVS-CHRIST mesme. Ce n'étoit plus à eux de iuger des veritez de la foy , ny d'estre les Princes de l'Eglise pour y établir des loix. On ne les devoit plus reconnoistre pour successeurs des Apostres , & s'ils avoient quelque authorité , ils ne la tenoient plus que d'un homme comme eux , auquel seul , disoient ces novateurs , avoit esté dévoluë toute la puissance des Apostres apres leur mort. De maniere que quelque établis-

sement qu'ils fissent pour la reformation des mœurs de l'Eglise, ou quelque decision qu'ils fissent dans leurs assemblées touchant les dogmes de la foy , toute l'au-thorité qui leur donnoit vigueur residoit dans un hom-me seul , qui ne devoit plus , selon eux , reconnoistre l'Eglise pour sa mere , qui ne devoit plus obeir à ses loix , qui ne devoit plus estre soumis à sa correction.

On en a veu mesme il n'y a gueres plus d'un siecle , qui ont esté iusqu'à cét excés d'impiété , de dire qu'il ne devoit plus regarder cette mesme Eglise qui a le bon-heur d'estre l'Epouse de I E S V S - C H R I S T , que comme celle qui étoit née son esclave & sa servante.

*Servam na-tam respe-
ctu Summi
Pontificis
Caiet. de
comparatā
authoritatē
Papa cap. 1.*

L'Eglise ne pouvant plus supporter ces blasphemes & ces impietez , jalouse de l'authorité qu'elle avoit re-
ceuë de son divin Epoux , ne parut pas moins zelée pour la conservation de ses enfans , qu'elle avoit esté passionnée pour la défense de son Chef : disons mieux , mes Freres , qu'elle eut pitié de l'état déplorable où ils vouloient reduire ce mesme Chef , puis qu'en le vou-lant soustraire de la correction de l'Eglise , ils rendoient ses maux incurables , & ses pechez sans remede. Elle lança ses foudres & ses carreaux sur la teste de ces im-pies & de ces sacrileges. Ce fut dans la ville de Con-fiance , où s'étant assemblée , elle declara d'un commun consentement en plein Concile , auquel souscrivit le Pape Martin V. quelle étoit sa creance en ces termes , *Au nom de la Sainte & indivisible Trinité, Pere & Fils, & Saint Esprit, ainsi soit-il. Ce Saint Synode declare premiere-ment , qu'étant legitimement assemblé par le S. Esprit , faisant un Concile general , & representant l'Eglise Catholique , tient* *sa puissance immédiatement de I E S V S - C H R I S T , à laquelle*

*LA CON-
DAMNA-
TION DES
HERETI-
QUES QUI
NIOIENT
L'AVTHO-
RITÉ DES
CONCILES
DE DROIT
DIVIN ET
QUI MET-
TOIENT
LE PAPE AV
DESSVS
DES CON
CILES GE-
NERAVX.
Concil.*

*Constatiens
sess. 4. & 5.
In nomine
sanctæ &
individuæ
Trinitatis
Patris & Fi-
lii, & Spi-
ritus sancti
amen. Nam*

tout Chrétien , de quelque état ou dignité qu'il soit , mesme Papale , est obligé d'obeyr , dans les choses qui appartiennent à la foy , à l'extirpation du schisme susdit , & à la reformation de ladite Eglise , tant dans le chef que dans les membres.

* En outre , le Concile declare que quiconque , de quelque condition , état , ou dignité qu'il soit , mesme Papale , qui refusera opiniastrément d'obeyr aux mandemens , statuts , ordonnances , ou preceptes faits ou à faire , touchant les choses susdites , ou appartenantes à icelles , de ce sacré Concile , ou de tout autre Concile general legitimement assemblé , s'il ne vient à resipiscence , qu'il soit soumis à une penitence convenable , & qu'il soit puni comme il le merite.

etiam si Papalis existat , obedire tenetur in his quæ pertinent ad fidem & extirpationem dicti schismatis , & reformationem dictæ Ecclesiæ in capite & in membris. Item declarat quod quicunque cujuscumque conditionis , status , dignitatis , etiamsi Papalis , qui mandatis , statutis , ordinationibus , aut præceptis huius sacræ Synodi , & cuiuscumque alterius Conciliij generalis legitimè congregati super præmissis , seu ad ea pertinentibus , factis vel faciendis obedire contumaciter contempserit , nisi resipuerit condignæ pœnitentia subiiciatur & debitè puniatur.

Apres que l'Eglise avoit ainsi déclaré ses sentimens , il y avoit lieu d'esperer qu'on la laisseroit dans une paisible possession de son ancienne creance , cependant nous avons veu dans nos iours toutes ces erreurs renouvelées par un nouveau semeur d'impostures , mais avec une si grande effronterie , qu'il n'y a rien dans tout l'ordre sacré de la Hierarchie de l'Eglise , qu'il n'ait combattu , & sur quoy il n'ait porté sa langue & sa plume sacrilege ; il dépouille les Prelats , tant du premier que du second Ordre de toute leur autorité & de toute leur iurisdiction , ou s'il leur en laisse quelque chose , ce n'est plus qu'un ombre & qu'une figure , puisque ce n'est plus celle qu'ils ont receuë de IESVS-CHRIST

Il anneantit toute l'authorité & la nécessité des Conciles contre l'établissement de IESVS-CHRIST mesme, il renverse toutes les formes Canoniques des iugemens de l'Eglise, il y veut introduire une si horrible tyrannie, qu'il ne craint pas de dire que le Pape est au dessus de tous les Conciles generaux, contre le sentiment general de tous les Peres, contre la declaration de tous les Papes, qui protestent tous d'un commun accord, par leur profession, & par un serment solemnel, qu'ils les reverent, & qu'ils observeront leurs loix & leurs reglemens comme enfans d'obeissance, iusqu'à l'effusion du sang. En un mot, contre la decision du Concile general de Constance, & partant ce qui est un erreur insuportable. Et parce que c'étoit la coutume ordinaire, qu'apres avoir étably quelque chose dans un Concile general, on rendoit principalement cette deference au successeur de Saint Pierre de luy demander son suffrage, ce qui ce faisoit pourtant aussi à l'égard des autres Patriarches, il en tire cette malheureuse consequence, qu'il n'y a que cette confirmation du Pape qui donne toute seule authorité & vigueur à toutes les decisions des Conciles, & partant qu'il peut, quand bon luy semble, déroger, casser, annuler & abroger toutes les loix établies dans les Conciles generaux par d'autres loix toutes contraires. Ce qui est une proposition scandaleuse, blasphematoire, notoirement heretique & erronée, comme le declara la Faculté de Theologie de Paris, l'année 1482. contre Frere Iean d'Angeli. Il ne fait de toute l'Eglise qu'une seule Cure, dont il fait le Pape Evesque universel, ce qui est une heresie contre la parole de Dieu, *Attendite nobis, &c.* contre l'ancienne tradition

totum ius
canonicum
d. struere,
& novum
condere.

Hæc pro-
positio
est scanda-
losa , blas-
phemato-
ria , noto-
riè hæretica
& erronea.
Vide Epis-
tolam Launoy
Francisco
Bono.

tradition de l'Eglise Romaine , qui n'a iamais pû souffrir sans horreur ces tiltres pleins de vanité , & qui blessent la charité , comme nous l'enseigne Saint Gregoire le grand en plusieurs endroits de ses œuvres , mais particulierement dans la lettre qu'il écrivit autrefois à Eu-
logie d'Alexandrie en ces termes : *Si enim universalem me Papam Vestrā Sanctitas dicit , negat se hoc esse quod me fatetur universum , recedant verba quæ vanitatem inflant , & charitatem vulnerant.* Il ne travaille qu'à mettre une épou-
ventable confusion dans l'Eglise , prenant à tasche de separer les peuples de leurs Parroisses , & d'arracher les brebis d'entre les mains de leurs pasteurs legitimes. Enfin , mes Freres , sans m'arrester davantage à vous faire une plus longue dedu^ction de toutes ces impietez qui vous donneroient de l'horreur , ie n'ay qu'à vous dire qu'apres avoir voulu oster à l'Eglise les veritables re-
gles de sa foy , qui sont l'Escriture Sainte & la Tradition , pour en substituer d'autres en leur place sujettes à l'erreur , comme quand il assure que le Pape est la veritable regle de nostre foy : apres luy avoir voulu ravisir les seuls moyens que IESVS-CHRIST luy avoit laissez pour trouver infailliblement la vérité dans ses dou-
tes , sçavoir premierement , la convocation des Conciles Generaux , dont les decisions & les iugemens sont d'une vérité infaillible. Secondelement , la tradition constante & l'uniformité generalle de toutes les Eglises particulières , touchant les dogmes , pour renfermer cette infaillibilité dans le iugement d'un homme seul , ce qui est un erreur insoutenable , d'une tres-pernicieuse consequence , & contre l'aveu mesme de tous les Pa-
pes. Il a bien fait voir qu'il avoit en effet conspiré la

30 perte & la ruïne de l'Eglise , puisque l'Eglise ne subsiste que par la vérité même. Faut-il donc s'étonner si l'Université de Paris s'est opposée si fortement & si courageusement à son pernicieux dessein , si elle s'est mise si fort en peine d'arrêter un si grand mal , qui commençoit à se répandre par toute la France , & d'éteindre ce feu qui alloit peut-être embraser toute l'Eglise. C'est à vous , mes Pères , & mes Maîtres , c'est à vous courageux défenseurs de la vérité , à qui je parle , permettez que je vous adresse ces paroles de S. Paul à ses disciples de Thessalonique , *Imitatores facti estis Domini , ita ut facti sitis forma omnibus creditibus* ; ou ces autres paroles du même Apostre écrivant aux Romains , *Primum quidem gratias ago Deo meo per Iesum Christum pro omnibus vobis , quia fides vestra annunciatur in universo mundo*. Oùy , toute la France publiera à jamais qu'elle vous est redevable de lui avoir conservé ses anciennes libertés , que quelques-uns ont osé depuis peu appeler du nom de priviléges , quoy qu'elles ne soient en effet que cette sainte liberté dans laquelle IESVS-CHRIST a établi son Eglise , & ainsi qu'elles ne soient fondées que sur le droit commun , & sur cette maxime générale & incontestable , que l'Eglise ne doit être gouvernée que selon les Canons , & non par une autorité absolue. Enfin mes Pères , toute l'Eglise chantera vos louanges jusqu'à la consommation des siècles , d'avoir si généreusement combattu pour la défense de sa vérité .

Il ne me reste plus , pour achever cette première Partie , que de coniurer tous ceux qui ont l'honneur de frequenter vos écholes , mais de les coniurer par l'amour de la vérité , & par la tendresse qu'ils doivent avoir

pour l'Eglise comme des enfans pour leur mere , de n'aller plus puiser dans ces sources corrompus , mais de prendre de formais vos decisions & vos Oracles pour la regle qu'ils doivent suivre.

Et pour ces autres fidelles qui m'écoutent, ie n'ay qu'une instruction importante à leur donner, pour remporter le fruit de cette premiere partie , c'est qu'ils n'écoutent plus doresnavant tous ceux qui les voudroient separer de leurs Pasteurs legitimes , qu'ils entendent avec docilité la voix de ces mesmes Pasteurs. Qu'ils se donnent bien de garde, sous pretexte d'une pieté mal reglée , d'abandonner leurs Parroisses pour aller chercher ailleurs la pasture. A la bonne-heure qu'ils aillent quelquefois pour leur édification , dans ces lieux retirez & dans ces solitudes sacrées où les hommes menent une vie d'Ange , pour y voir ces illustres morts au monde; mais que ce soit sans faire tort à leurs premières & principales obligations , qu'il ne soit pas dit qu'ils laissent leurs Eglises desertes , & qu'ils abandonnent leurs assemblées legitimes pour aller peupler les solitudes. Sur tout en quelque part qu'ils aillent , du moins qu'ils n'écoutent jamais tous ces corrupteurs de la morale Chrétienne , & c'est ce qui doit faire le sujet de ma seconde partie,

SECONDE PARTIE,

Je ne puis mieux entrer dans ma seconde partie , mes Freres , que par ces belles paroles du grand Apoſtre écrivant aux Romains , *Rogo autem vos , Fratres , ut obſervetis eos qui diſſenſiones & offendicula præter doctrinam quam vos didicistiſſis faciunt ; & declinare ab illis , huiuscemodi*

enim Christo Domino nostro non serviunt , sed suo ventri , & per dulces sermones & benedictiones seducunt corda innocentium . Je vous conjure , mes Freres , de vous donner de garde & de vous separer de ceux qui excitent des dissensions & des scandales , en publiant une autre doctrine que celle que l'on vous a enseignée , car ces personnes ne travaillent pas pour le service de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST , mais pour leurs commoditez temporelles , & ils s'efforcent de seduire les simples par des paroles de douceur & de flatterie . Jamais depuis que l'Eglise est Eglise les Chrétiens n'eurent tant besoin de cette precaution si salutaire , ah ! mes Freres , le temps est venu qui avoit été predict par le mesme Apostre dans la seconde lettre qu'il écrivit

2. Timoth. cap. 3. autrefois à son disciple Timothée en ces termes , *Hoc autem scio, quod in novissimis diebus instabunt tempora periculosa, erunt homines seipso amantes.* Il faut , mon fils , que tu te prepare à combattre contre les ennemis de l'Evangile , ie te veux avertir qu'il viendra des temps fâcheux & perilleux , il y aura des hommes qui étans pleins de l'amour d'eux-mesmes , ne rechercheront que leur propre gloire , & qui foulent aisément aux pieds celle de Dieu , n'établissant plus qu'un culte hypocrite dans toutes les actions les plus saintes de la Religion . *Erunt homines seipso amantes* , pleins d'une cupidité insatiable qui en prendront à toutes mains : & qui apprendront aux autres à se servir de toutes sortes d'artifices & de fourberies pour en avoir à quelque prix que ce soit . Les dignitez les plus sacrées de l'Eglise n'en seront pas exemptes , on en fera un trafic & un commerce infame sous de nouveaux pretextes , & les Iuges apprendront par de nouvelles subtilitez à vendre l'injust-

tice pour s'enticher aux dépens de la veuve & de l'orphelin, *Cupidi*. On les verra si enfez d'orgueil, qu'étans preoccupez d'une vaine opinion de leur suffisance, ils s'éleveront au dessus de tous les autres, iusqu'à se rendre insupportables dans leurs propres louanges.

Le point capital de toute leur morale sera d'établir pour fondement & pour principe incontestable, que leur autorité suffit pour rendre une opinion probable & sûre en conscience, que c'est assez que l'un ou plusieurs d'entr'eux ait enseigné une maxime, pour estre creuë & pour estre suivie sans scrupule; quoy qu'elle soit bien souvent contre l'Evangile, & contre le sentiment de tous les Saints Peres & Docteurs de l'Eglise, *Elati, superbi*. Chez eux les blasphemes les plus horribles à peine passeront-ils pour des crimes, & il suffira d'estre dans le dernier aveuglement, dans l'endurcissement de cœur, dans l'habitude du crime, ou pour me servir des termes de Saint Augustin, quoique peut-être un peu trop durs, dans une espece de nécessité de pecher, pour estre moins criminel, *Blasphemi*. Ils apprendront à tous les hommes à estre également rebelles aux loix de l'Estat & à celles de la nature, les femmes ne seront plus soumises à leurs marys, les enfans ne sont plus obligez d'obeir à leurs parens, les serviteurs n'auront plus de fidelité pour leurs Maistres, & ils enseigneront aux sujets à se revolter contre leurs Princes, *PARENTIBUS NON OBEDIENTES*. La reconnoissance sera bannie pour iamais de chez eux, & nul bienfait ne les pourra toucher de ressentiment, *Ingrati*. Ils iront mesme iusqu'à cet excés, d'apprendre à violer les choses les plus saintes & les plus sacrées, & on verra selon leurs maximes, les hom-

mes s'approcher de nos mysteres terribles , manger à la table des Anges , pendant qu'ils sont assis & qu'ils participent encore à celle des Demons , ie veux dire dans l'habitude des crimes , & dans les occasions prochaines du peché mortel , sans estre obligez de les quitter pour jamais , *Scelesti*. Ce seront des hommes sans amitié & sans foy , ce seront de fort méchans amis , mais de tres-cruels ennemis , *Sine affectione*. Ils n'auront point de misericorde pour ceux dont ils auront receu quelque légère iniure , & jamais de reconciliation véritable avec eux , *Sine pace*. Ils enseigneront l'art de déchirer impunément la reputation de leurs freres , & la vie la plus innocente & la plus retirée n'échapera pas de leurs calomnies , *Criminatores*. Il n'y aura point d'impudicitez , mesme les plus brutales , qui ne trouvent chez eux leur excuse , *Incontinentes*. Ils seront plus cruels que des bestes farouches , & ce sera assez pour eux qu'un malheureux point d'honneur pour remplir le monde de meurtres & de massacres , ouy , une légère iniure , un soufflet , un peu de vaine reputation à conserver seront des motifs plus que suffisans pour tuer sans estre coupable d'homicide , il sera permis à ces meres criminelles de se procurer un avortement , si elles ne peuvent autrement conserver leur honneur , & on pourra souhaiter la mort de ses parens & de ses proches pour estre heritier de leurs biens , *Immites*. Bien loin de faire du bien à ceux qui leur feroient du mal , selon ces belles regles preschées sur la montagne , ils se declareront ennemis iurez de tous les gens de bien , aussi bien que de toutes les bonnes choses , tous leurs efforts & tout leur credit n'iront qu'à les persecuter à toute outrance , *quia contrarius est*

operibus nostris. Leur maxime sera de rendre le mal pour le mal , iniure pour iniure , calomnie pour calomnie , & afin qu'il n'y ait point de luxe & de libertinage qu'ils n'authorisent , ils apprendront aux riches à estre cruels & impitoyables à l'endroit des pauvres , enseignant qu'on n'est pas obligé de leur donner l'aumône de son superflu , *Sine benignitate.* Ils trouveront de nouveaux moyens d'authoriser tout ce qu'il y a de plus iniuste , trahissant ainsi malheureusement les loix de l'Evangile & leur propre conscience , de pallier toutes les usures , d'excuser toutes les infidelitez du commerce , & pour tout dire , la perfidie ne sera plus qu'un ieu pour eux , *Proditores.* Ils auront avec tout cela une fierté insuportable , iusqu'à mépriser insolemment & arrogamment quelque ordonnance qui vienne de la part de leurs superieurs legitimes , soit seculiers , soit Ecclesiastiques , *Protervi.* Et si apres qu'ils auront contrevenu aux loix , on entreprend de leur faire une correction frernelle , & de les avertir charitalement pour les ramener à leur devoir , on les verra s'enfler comme des crapaux , & ietter leur venin contre tous ceux qui auront droit de les reprendre & de les corriger , *Tumidi.* Mais ce qu'il y aura de plus dangereux & de plus à craindre , & ce qui te doit obliger à estre encore plus sur tes gardes & à les éviter , *& hos devita* , c'est que la pieté paroistra d'abord sur leur visage & dans leurs discours , *habentes speciem quidem pietatis* , il est vray qu'ils la démentiront par leurs œuvres , & on ne verra presque dans tous leurs ouvrages & dans toute cette grande foule de livres & de volumes , rien moins que cette forme de vie sainte & religieuse qu'ils sembloient promettre , *virtutem autem ejus abnegantes* ,

Mais ils s'introduiront avec toutes sortes d'artifices dans les maisons , & là trouvant les femmes déjà esclaves de leurs passions & chargées de pechez , tant s'en faut qu'ils les en delivrent , qu'au contraire par leurs enseignemens abominables , ils les corrompront tous les iours de plus en plus , & les meneront apres eux comme des captives , *Ex his enim sunt , qui penetrant domos , & captivas du-*
cunt mulierculas oneratas peccatis. Voila , mon fils , quels seront ces maistres du mensonge , qui à l'exemple de Iannes & Membrés , resisteront à la saine doctrine & à la verité que nous annonçons ; mais que peut-on attendre autre chose de ceux dont l'orgueil a renversé la raison & mis un horrible étourdissement dans l'esprit de ceux , di-je , qui ont étouffé toutes les lumieres du Christianisme , & qui par une obstination furieuse de perseverer dans leur mauvaise doctrine , se sont fermez à eux-mesmes le chemin de la foy , & sont tombez comme dans une espece de sens reprové . *Quemadmo-*
dum autem Iannes & Membres restiterunt Moysi : ita & hi
resistunt veritati , homines corrupti mente , reprobi circà fidem.
 Que peut'on enfin attendre , mon fils , de ceux qui renverseront le point fondamental de toute la morale Chrétienne , ie veux dire la loy de l'amour & de la charité , pour l'établissement de laquelle IESVS a répandu son sang , & qui enseigneront par une impieté inouye , qu'on n'est pas obligé d'aimer Dieu une seule fois en toute sa vie , *Voluptatum magis amatores quam Dei.*
 Scache pourtant , mon fils , & ie te le veux bien dire pour ta consolation , que ce venin ne saisira pas tous les membres de l'Eglise , ie scay bien qu'il ne se trouvera que trop de gens , qui ne pouvans souffrir cette

sainte

sainte rigueur & cette douce severité de la loy Evangelique courront à l'aveugle apres ces maistres flateurs, qui chatoüillent les oreilles, dont la doctrine s'accorde à leurs inclinations corrompuës, & qui par des curiositez dangereuses les mettent dans un état de ne vouloir plus entendre la vérité, *Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacer-vabunt sibi magistros prurientes auribus, & à veritate qui-dem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* Mais la bonté divine arrêtera le progrés de ce grand mal, *sed ultrà non proficiunt,* car enfin les fourberies de ces impiës seront dissipées, & elles seront reconnues de tout le monde, à la honte & à la confusion de leurs auteurs, *insipientia enim eorum manifesta erit omnibus.*

Prenez vous bien garde mes Frères, comme le grand Apostre commence sa prediction, & comment il la conclut, il predit que ces gens établiront une morale diamétrallement opposée à celle de IESVS-CHRIST, donc comme le principe & la fin de toute la morale Chrétienne, est la charité, & l'amour de Dieu, il falloit qu'au contraire le principe de leur morale corrompuë fust la cupidité & l'amour de soy-mesme, voila pourquoi il dit premierement qu'il y aura des hommes pleins de l'amour d'eux-mesmes, *Erunt homines seipso amantes.* Voila la source fatale & l'origine funeste de tous les désordres qu'il vient de décrire, voila le fondement de cette malheureuse Babylone, la cupidité: & parce qu'il est impossible que là où regne la cupidité que la charité s'y rencontre, faut-il s'étonner s'il conclut par ces paroles, *voluptatum magis amatores quam Dei.* Toute cette prediction s'accorde merveilleu-

lement avec celle de S. Ildegarde , du temps de Saint Bernard.

Pouvoit-on faire une plus naïve & plus expresse peinture des temps où nous sommes , y eut-il jamais tant de corruptions & tant de relâchemens dans la morale Chrétienne. Que diroient les Chrétiens des premiers siecles s'ils revenoient sur terre parmy nous ; ne faut-il pas avouer qu'ils auroient de la peine à nous reconnoistre pour leurs freres. Mais que diroient les payens & les infideles , s'ils voyoient ces livres malheureux où l'on enseigne ces pernicieuses maximes d'une morale relâchée , qui ont paru depuis quelques années , cela ne leur feroit-il pas horreur ? & au lieu qu'autrefois la vie sainte & religieuse des Chrétiens étoit un des plus puissants motifs de la conversion des idolâtres , iugeant bien que la vérité se trouvoit infailliblement parmy ceux dont les mœurs étoient si purs & si innocentes , considerant maintenant toutes ces maximes abominables enseignées par les corrupteurs de la morale , cela ne les éloigneroit-il pas plus que iamais de la connoissance de la vérité , & ne leur donneroit-il pas autant d'horreur de nostre Religion , que la sainteté des premiers Chrétiens leur donnoit d'admiration & d'amour ? Quoy , diroient-ils , est-ce donc là cette Religion que l'on nous avoit tant vantée , où l'on nous disoit que l'on enseignoit à vivre comme des Anges , dans un détachement entier de toutes choses , où se devoient trouver les veritables adorateurs , où les hommes vivoient dans une parfaite société & dans une liaison si étroite , qu'on ne devoit plus estre qu'un même cœur & qu'une même ame , cependant nous ne trou-

vons que de l'hypocrisie dans le culte qu'ils rendent à leur Dieu , on n'y trouve qu'une prudence humaine pour apprendre à se tromper les uns les autres , ce n'est qu'une échole d'iniustices & d'infidelitez , & la vie qu'on y apprend est si charnelle, qu'elle nous donne mesme de la confusion. Voila pourtant , mes Freres , l'effet qu'au- roient produit ces ouvrages de tenebres , & particulie- rement ce livre infame qui avoit pour tiltre , *Apolo- gie des Casuistes* , si l'Eglise n'y eût bientost apporté le remede , mais elle étoit trop jalouse de sa sainteté pour souffrir plus long-temps qu'elle fût ainsi malheureu- sement prophanée. Aussi comme la cause étoit com- mune , on a veu tous les Chrétiens s'interesser dans cette affaire. Que diray-ie de Messieurs les Curez de l'Eglise de France , & particulierement de ceux de cet- te ville de Paris , avec quel courage & quelle vigueur n'ont-ils pas travaillé au rétablissement de la morale Chrétienne , ne les a-t'on pas veu , comme ils le de- clarent eux-mesmes , porter leurs plaintes à tous les Tri- bunaux , où ils ont creu le pouvoir & le devoir faire pour y poursuivre sans relâche la condamnation & la censure de ces pernicieuses maximes , sans avoir devant les yeux aucun autre interest que celuy de la verité , & du salut des ames que IESVS-CHRIST leur a con- fiées.

Mais que diray-ie de Nosseigneurs les Evesques , & principalement de l'Eglise de France , quel zele n'ont-ils pas fait paroistre dans la condamnation de ce livre abominable? vit on iamais rien de plus fort que leurs censures , c'étoit à l'envy à qui feroit quelque chose de plus grand & de plus digne de l'esprit Apostolique ,

qui doit animer tous les Prelats de l'Eglise: & ce qui est admirable, on y remarque mesme outre la solidité de la doctrine, une éloquence si belle & si masle, qu'on peut dire qu'elles ne cedent en rien à la majesté des ouvrages des anciens Peres leurs illustres predecesseurs.

Que restoit-il apres tous ces Oracles, sinon que la voix de Saint Pierre se fist entendre, & que le Chef de l'Eglise lançast ses foudres sur la teste des ennemis iurez de la morale de IESVS-CHRIST, c'est ce qu'il fit par son decret de l'année 1659. apres quoy il y avoit lieu d'esperer que l'on ne verroit plus paroistre de ces ouvrages de tenebres, & que les autheurs de ces pernicieuses productions expieroient leur premiere faute par une penitence salutaire, & qu'ils demeureroient dans le silence: mais comme l'impudence n'est pas capable de rougir quand elle est arrivée iusques aux dernieres extremitez, & qu'elle tire sa vanité de sa confusion & de sa honte, on a veu encore depuis peu, au grand scandale de l'Eglise, un malheureux livre, dont le dessein n'est pas seulement de renouveler toutes les erreurs & toutes les impietez du premier, mais il encherit encore par dessus d'une maniere si horrible, que l'on le peut appeller le cloaque de toutes les ordures & de toutes les impietez dont l'esprit humain est capable quand il est abandonné au sens reprouvé. *Non est ista sapientia sursum descendens, sed terrena, animalis, diabolica.* Je ne vous en diray rien davantage, de crainte d'offenser les oreilles chastes.

Il est entre vos mains, mes Peres & mes Maistres, toute l'Eglise est dans l'attente quel iugement vous en

AMADÆVS
Guimenius
imprimé à
Lyon.
en 1664.

ferez , vous avez déjà heureusement commencé par la censure que vous fistes l'année 1658. de l'Apologie des Casuistes , il ne reste plus que de mettre la couronne à ce grand ouvrage , ce sera sur vostre iugement que toute l'Eglise formera ces decisions , comme elle a presque toujours fait depuis plus de quatre cens ans dans ses Conciles generaux , souffrez donc que ie vous conjure par tout ce qu'il y a de motifs plus pressants , & que i'emprunte pour cela les paroles des pieux & sçavans Curez de Paris.

Premierement quand il n'y auroit que l'honneur de l'Egli-
se , qui est si fort blessée par cette mauvaise doctrine qu'on luy
attribuë , ce motif ne seroit que trop suffisant pour vous obli-
ger à vous opposer à l'outrage qu'on luy fait : mais il s'agit de
plus d'une infinité de Chrétiens que l'on infecte & que l'on cor-
rompt , dont Dieu demandera compte à ceux qui n'auront
pas fait tous leurs efforts pour bannir de l'Eglise ce poison mor-
tel qu'on y répand , & il est d'autant plus nécessaire de le fai-
re maintenant , & de s'animer d'un nouveau zèle pour repri-
mer cette licence , que l'on voit que ceux qui se sont declarez
les protecteurs de cette morale corrompuë , s'animent & se for-
tifient tous les jours dans la resolution de la soutenir avec une
hardiesse plus grande que iamais : car au lieu de s'humilier
sous tant de ingemens que l'Eglise a déjà rendus contr'eux , au
lieu de se corriger au moins en quelque chose dans les nouveaux
livres de morale qu'ils produisent , au contraire , pour faire
voir à tout le monde combien ils méprisent l'autorité des E-
vesques , le iugement des Facultez de Theologie , & mesme
celuy de Sa Sainteté , & combien ils sont fermes dans le dessein
de n'abandonner iamais aucune de ces opinions condamnées , ils
ont fait imprimer tout de nouveau ce miserable livre aux yeux

Ce sont les
paroles de
Messieurs
les Curez de
Paris , dans
la requeste
qu'ils pre-
senterent à
Messieurs les
Vicaires Ge-
neraux de
Möseigneur
l'Eminentissime Cardi-
nal de Retz
Archeves-
que de Pa-
ris , pour de-
mander la
condamna-
tion du livre
de Tambou-
rin le 10.

Octobre,
1659.

de toute la France , dans ane des principales Villes du Royaume.

Enfin , mes Peres , il y va de vostre honneur , qu'a-
pres avoir si courageusement défendu la Hierarchie de
l'Eglise , vous defendiez sa sainteté , qui est la plus
belle de toutes ses marques , & le plus grand de tous ses
avantages. Soutenez donc la verité contre le menson-
ge , vous vous y estes solemnellement engagez par le
serment que vous en avez fait sur l'Autel des Mar-
tyrs , donnez aux directeurs des consciences des reigles
certaines pour la conduite des ames , afin qu'ils ne se
laissent plus emporter à tout vent de doctrine , que
l'on n'entende plus parler de ces decisions vagues , flot-
tantes , incertaines & accommodantes d'est & non est ,
licet & non licet , peccat & non peccat , tenetur & non te-
netur , sufficit & non sufficit ; mais que dorénavant on puis-
se dire , voila ce qu'on doit suivre conformement aux
loix de l'Evangile , & aux sentimens des Saints Peres .
Voila le sentiment des Docteurs de Paris , voila la do-
ctrine de la première Vniversité du monde .

DOCTRINE
PERNICIEV
SE DES CAP
SVISTES
QVIENSEI-
GNENT LE
MOYEN DE
RENDRE
TOVTES
SORTES
D'OPIN-
NIONS
PROBA-
BLES , LE
OYY ET LE
NON , ET
QV'ON
PEUT AINSI

CONTENTER LE GOVST D'VN CHACVN. DOCTRINE QVI VAA EXCVSERT OVS LES CR'MES. An que cogito
secundum carnem cogito , ut sit apud me est & non ! fidelis autem Deus , quia sermo noster qui fuit
apud vos , non est in illo , est & non. Dei enim filius Iesus Christus , qui in vobis per nos prædicatus est ,
per me & Sylvanum & Timotheum non fuit , est & non , sed est in illo fuit. 2. Corinth. 1.

Pudet me
ista refelle-
re , cùm
eos non pu-
duerit ista
sentire: cum
verò ausi
sint etiam
defendere ,
non iam
eorum sed
ipsius ge-
neris hu-

Et vous , Chrétiens auditeurs , quel fruit remporte-
rez-vous de cette seconde partie ? ie crains bien d'a-
voir lassé vos patiences par le recit de tant d'horreurs
& de tant d'abominations , mais il étoit nécessaire de
découvrir le mal pour y apporter le remedie , ie n'ay
que trois mots , mais de la dernière importance , à vous
dire pour vostre instruction .

mani me pudet cuius aures hæc ferre potuerunt. August. Epist. 56.

Premierement, mes Freres, ne cherchez plus desformes
mais des maistres selon vos desirs, mais aimez la verité,
ô le beau principe ! *Si cæus cæco ducatum præstet
ambo in foveam cadunt. Si veritas vos liberaverit vere liberi-
eritis ; est via quæ videtur homini recta & novissima illius*
ducunt ad mortem. Il n'y a que la seule vérité qui soit
capable de vous rendre libres de la liberté des enfans
de Dieu, & n'agissez iamais contre vostre conscience.
*Omne quod non est in fide peccatum est, volo vos sapientes in
bono & simplices in malo ab omni specie mali abstinet vos.*

contre la loy. Grand principe contre la damnable doctrine des corrupteurs de la morale, qui soutiennent qu'une opinion fausse excuse de peché dans le droit naturel & divin. Contre une autre maxime des Casuistes qui soutiennent qu'on peut choisir de deux opinions la moins probable & la moins assurée.

Secondement, mes Freres, rendez-vous soigneux à l'avenir d'étudier la véritable morale de IESVS-CHRIST nostre commun Maistre, que si quelqu'un vous prêche une autre doctrine, dites lui avec S. Paul, Anathème, faites vous instruire de vostre Religion, Souvenez-vous des obligations de vostre baptême, & apprenez quelle est la profession de vie que vous avez embrassée quand vous avez été faits Chrétiens, afin que vous marchiez dorénavant d'une façon digne du Dieu que vous servez, repassez souvent dans vostre mémoire la ferveur des premiers Chrétiens de l'Eglise. Mais comme ce n'est pas assez, dit S. Bernard, pour que vostre œil soit pur de suivre la vérité dans le choix des moyens, si vous n'avez encore la charité dans l'intention de la fin.

Troisièmement, mes Freres, souvenez-vous sur tout que la loy fondamentale de vostre Religion est la loy de l'amour & de la charité, qui comprend deux de-

*Contre la
pernicieuse
doctrine des
nouveaux
Casuistes
qui soutien-
nent qu'on
peut consul-
ter divers
Docteurs
jusqu'à ce
qu'on ait
trouvé un se-
timent qui
s'accorde
avec la cu-
pidité, quoq
u'il soit*

*Vt interior
oculus vere
sit simplex,
duo illi esse
arbitror
necessaria,
charitatem
in inten-
tione, & in
electione
veritatem,
nam si bo-
num qui-
dem dei-*

gat, sed
 verum non
 eligat, ha-
 bet quidem
 zelum Dei,
 sed non se-
 cundum
 scientiam:
 & nescio
 quēadmo-
 dūm iudicio
 veritatis
 vera esse
 possit cum
 falsitate
 simplicitas,
 Volens de-
 pique ad
 veram dis-
 cipulos in-
 struere sim-
 plicitatem
 magistra
 veritas: es-
 tote, in-
 quir, pru-
 dentes sicut
 serpentes,
 & simplices
 sicut colu-
 bæ. Praemi-
 sit ergo piu-
 dentiam
 sine quā
 neminem
 satis esse
 posse sim-
 plicem sci-
 ret: quo-
 modō de-
 pique verē
 simplex erit
 oculus cum
 ignorantia
 veritatis?
 aut vero
 vera potest
 dici simpli-
 citas, quam
 simplex
 ignorat ve-
 ritatis scrip-
 tum est

voirs indispensables. Le premier, aimer Dieu de tout son cœur, de toute son ame, & de tout son esprit, voila quel est le premier & le plus grand precepte qui meine à la vie. Exercez vous sans cesse dans la pratique de cet amour, en sorte que vous puissiez dire avec S. Paul, que ny la mort ny la vie, ny les Anges ny la vertu, ny le présent ny l'avenir, ny la hauteur ny la profondeur, ny quelqu'autre creature que ce soit ne vous pourront separer de l'amour de Dieu, que nous recevons par Nostre Seigneur IESVS-CHRIST. Ce sera par cette charité que vous deviendrez semblables à Dieu & que recevant sa forme & sa figure, & étans retranchez de ce monde vous ne vous meslerez plus, dit S. Augustin, avec les choses qui vous doivent estre sujettes. Cela se fera par le S. Esprit selon cette parole de l'Apôtre, l'esperance ne confond point pource que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le S. Esprit qui nous est donné. Le second devoir que comprend la loy de la charité, c'est l'amour des freres. Ah ! s'il est bien gravé dans le fond de vos cœurs, il n'en faudra pas davantage pour vous apprendre toutes vos obligations ; les injustices, les tromperies, les haines, les discordes, les dissensions & les envies seront bannies pour jamais de la société des Chrétiens. Ce sera par cet amour que l'on vous reconnoistra pour les veritables disciples de IESVS, & cette charité fraternelle sera une preuve assez convainquante de sa venuë & de sa mission. *In hoc cognoscet quod discipuli mei estis si dilectionem habueritis ad invicem.*
 Souvenez-vous, mes Frères, avec quelle tendresse IESVS repeta par trois fois le commandement de l'amour de-
 enim, ayant que d'aller à la mort. *Filioli mei hac mando vobis,*
hoc est

Hoc est præceptum meum. Mandatum novum do vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos. Pensez que le Sauveur du monde n'a répandu son sang que pour estre le ciment de l'union des Chrétiens ; qu'ils ne doivent plus estre qu'un mesme corps & un mesme pain , pétris & nourris du mesme sang , animez d'un mesme esprit , *Solliciti sitis servare unitatem Spiritus in vinculo pacis.* Meditez un peu iusqu'à quel degré IESVS-CHRIST veut porter l'unité des Chrétiens , qui doit estre le fruit des bonnes Communions , *ut sint unum sicut et unum sumus.* IESVS-CHRIST demande à son Pere que les Chrétiens soient un comme il est un avec son Pere , qui auroit iamais osé avancer cette vérité , si le Fils de Dieu ne l'avoit avancée le premier , & qui auroit esté si hardi de pretendre à une si haute perfection , s'il ne nous y avoit appellez luy-mesme. Enfin , mes Frères , la pratique de l'amour & de la charité enferme toutes les autres , écoutez ce qu'en dit le grand Apostre écrivant à ses disciples de Corinthe , & comme c'est par là que ie veux finir , ie vous coniure de le retenir pour iamais. La charité est l'ame & la vie de toutes les bonnes actions , sans elle l'homme n'est rien , tout ce qu'il y a de plus éclatant luy est inutil , non pas mesme le martyre ; auquel IESVS-CHRIST a donné de si belles prerogatives , *Charitatem autem non habuero , nihil sum , nihil mihi prodest.* D'où Saint Augustin conclut que tout peut estre commun aux bons & aux méchans , excepté la charité , c'est dit ce Pere , le partage des Saints , & c'est elle qui fait le discernement des uns d'avec les autres. La charité est comme le precis & l'abrégué de toutes les vertus , & on peut dire qu'elle est cét arbre merveilleux *arbor bona* ,

ditur, quod
 malum est: qui produit toutes sortes de bons fruits. La charité est
 est enim patiente, elle apprend à souffrir toutes les douleurs &
 falsum: pec- toutes les traverses sans murmurer & sans se plaindre,
 catum igi- elle est bienfaisante à tout le monde, & toute pleine
 tum est utramque de douceur, quelque iniure qu'on luy fasse elle ne rend
 proinde point le mal pour le mal, & elle ne conçoit jamais au-
 complesti- cun dessein de vengeance, elle ne porte point d'envie
 tur præsens aux biens d'autrui, elle n'est ny malicieuse ny pre-
 capitulum cipitée, elle est prudente sans finesse, elle est iuste
 omne quod sans interest, elle est forte sans insolence & sans te-
 non est ex merité, elle est temperante sans hypocrisie, elle n'a
 fide pecca- ny ambition ny orgueil pour s'élever au dessus des
 tum est, &c autres, les interests du prochain luy touchent de
 & cœcam plus près que les siens propres, rien ne la peut aigrir,
 videlicet rien ne la met en colere, elle ne pense point à faire
 malitiam du mal; si quelqu'un commet une faute, bien loin de
 & deceptam s'en réjouir, elle s'en afflige, & par une sainte com-
 innocentia; passion elle mêle ses larmes avec celles du pecheur
 quia quod penitent, elle reçoit un extrême plaisir des bonnes ac-
 a nesciente tions qu'elle voit faire, elle supporte volontiers tous
 fit, & bo- les fardeaux qu'on luy veut donner, pourveu que ce
 num prot- soit pour la gloire de son Maistre & pour le salut de
 sis con- ses freres, elle est éloignée de toute duplicité, elle croit
 demnat in- innocemment ce qu'on luy dit, non pas par foiblesse,
 tentio pra- mais par une sainte simplicité dont elle fait profession.
 va, & ma- S'il arrive que son prochain étant tombé dans quelque
 lum non peccatum ex- faute, ne s'amende pas apres quelques avertissemens
 penitus ex- charitables qu'on luy a donnez, elle n'entre pas pour
 cusat recta. cela dans le desespoir ny dans l'exez d'un zele indis-
 Sive itaque operaris,cret pour exterminer le pecheur qu'elle scait estre l'ou-
 malum pu- utrumque vrage de Dieu, mais sans se lasser & sans se rebutter,
 tes bonum quod fortè agis, sive bonum ma-
 lum quod operaris, utrumque peccatum
 est; quia neutrum ex fide: licet fanè levius admodum peccatur, ubi sana intentione sola reprehensibilis actio foris apparer, quam ubi

elle travaille sans cesse à la détruction du peché qui est l'ouvrage de l'homme , & elle espere aisément de la misericorde de Dieu , qu'enfin le pecheur se convertira , & dans cette attente il n'y a rien qu'elle ne fasse & qu'elle ne supporte. En un mot , mes Freres , la charité a cela de particulier au dessus de tous les autres dons de Dieu , qu'elle ne s'éteind jamais , & qu'elle nous accompagne iusques dans l'autre vie , que je vous souhaite au nom du Pere , du Fils , & du Saint Esprit . Ainsi soit-il.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Nous soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris de la Société de Sorbonne , certifions avoir lû un *Discours de la Hierarchie & des Mœurs de l'Eglise* , composé & prononcé par M. Loüis Marais Docteur en Theologie de la mesme Faculté , dans lequel nous n'avons rien trouvé que de tres-conforme à la doctrine de l'Eglise Catholique , Apostolique & Romaine. Fait à Paris en Sorbonne le 4. Janvier 1665.

D V FRESNE DE MINCE.

N. PETITPIED.

Permission de Monsieur le Lieutenant Civil.

Il est permis à Maistre Loüis Marais Prestre , Docteur en Theologie , de la Faculté de Paris , de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir , un Sermon qu'il a composé & presché dans l'Eglise de Saint Loüis dans l'Isle , le Mercredy huitiéme Octobre , 1664. en la presence de Monsieur le Recteur , & des quatre Facultez assemblées processionnellement , avec défences à tous Libraires , Imprimeurs , & tous autres , d'imprimer ou faire imprimer ledit Sermon de la composition dudit sieur Marais sans sa permission , à peine de trois cens livres d'amende , veu l'approbation du Sieur Petit-pied Docteur en Theologie de la Faculté de Sorbonne. Fait ce 5. Novembre , 1664.

D A V B RAY.

Et pour la distribution dudit Sermon ledit Sieur Marais a choisi Guillaume Desprez Marchand Libraire.

Fautes à corriger.

Dans l'avis au Lecteur lig. 21. quelques, particuliers offez la virgule. p. 9. l. 12. la vanité étonnée, lis. la tyrannie étonnée. *ibid.* lig. 25. ces égaremens, lis. les égaremens. *ibid.* lig. 27. Ce fut pour lors, lis. Ah mes Freres ce fut pour lors. pag. 10. lig. 14. & 15. le livre lis. les livres. pag. 14. dans la nature lis. dans l'union de la nature, pag. 18 lig. 30. heresie lis. erreur. pag. 38. lig. 17. purs lis. pures. pag. 41. lig. 7. vous conjure lis. vous en conjure. pag. 43. lig. 9. in fide lis. ex fide. *ibid.* apres peccatum mettez un point. *ibid.* lig. 10. apres malo, mettez un point.

